

De: Fethi Benslama benslama@paris7.jussieu.fr
Objet: Re: Attribution cours M2PRO
Date: 11 juin 2014 à 01:15
À: Lindenmeyer Cristina cristina.lindenmeyer@wanadoo.fr
Cc: Villa François fd.villa@wanadoo.fr, Laufer Laurie laurie.laufer@wanadoo.fr



Chère Cristina,

→

Je comprends la déception de ne pas avoir le cours que l'on souhaitait obtenir. Mais, tu n'es pas la seule dans cette situation, j'ai des demandes similaires à la tienne, provenant d'autres collègues, qui veulent modifier les propositions de la commission, avant même leur notification officielle. Si je commence à changer les décisions de la commission des enseignements pour un enseignant, les autres ne comprendraient pas pourquoi ne pas le faire pour eux. Je mets le doigt dans un engrenage dangereux qui enlèvera toute crédibilité à la commission des enseignements, et je me mettrai dans la situation très critiquable d'accorder des privilèges à certains. Il y a eu beaucoup de vociférations à ce sujet dans la réunion du collège B, le comble est que ceux qui ciraient contre les supposés privilèges, injustice ou opacité, n'hésitent pas à en demander pour eux-même en catimini... Bref, je ne changerai pas de ligne de conduite. J'ai proposé la création de la commission des enseignement en 2007, pour sortir de l'arbitraire de l'attribution des services tel qu'il était pratiqué avant. Je ne reviendrai pas là-dessus. Il y a une solution que j'ai adopté moi-même: la partage d'un cours. Je l'ai fait avec une jeune collègue MCF, alors que la commission me l'aurait accordé exclusivement. Franchement, la querelle sur les cours prend des proportions démesurées.

Bien à toi
Fethi

Le 10 juin 2014 à 22:58, Cristina Lindenmeyer
<cristina.lindenmeyer@wanadoo.fr> a écrit :

Cher Fethi

Nous avons parlé par téléphone, mais je reste avec un grand sentiment d'injustice à mon égard.

C'est pour cela que je te sollicite encore à propos de l'attribution du cours « Les diverses approches psychanalytiques des troubles corporels et des atteintes somatiques » du parcours 4 M2PRO, parcours dont je suis la responsable et où je me trouve aujourd'hui sans aucun cours attribué.

En effet, j'ai participé à la construction de ce nouveau parcours avec François Villa que je mets en copie afin qu'il puisse témoigner de mon engagement.

Ensuite, j'ai eu la charge d'écrire les résumés de quatre cours et leur cohérence en collaboration avec P L Assoun (ancien responsable). Je sais bien que le fait d'écrire les résumés ne me donne pas la priorité, mais je le souligne pour que tu prennes en compte mon intérêt pour ce parcours. Parcours dont la transmission de la place et de la posture des futurs psychologues confrontés au sujet malade dans les champs médicaux me tient à coeur et s'inscrit dans mon désir de transmettre. Comme tu le sais j'ai travaillé à l'hôpital Clinique au Brésil, ensuite à Paul Brousse en France. J'ai été formée par P. Marty et ensuite par J. McDougall. S'ajoutant à cela j'ai réalisé ma thèse avec P.Fédida sur les personnes ayant le cancer et suivies dans le cadre hospitalier.

En plus mes travaux actuels et mon HDR sont au centre des questions théoriques requises pour cet enseignement.

C'est pour toutes ces raisons que je te sollicite encore pour une réévaluation concernant cette attribution. Je t'envoie ci-joint le résumé et ma proposition.

Je te remercie de l'attention portée à ma demande.

Amicalement

Cristina

<V1 fiche descriptive 2 docx.docx>

<2014 Fiche de vœux Approche psych. atteintes somatiques.doc>

Le 9 juin 2014 à 22:04, Laurie Laufer imap

<laurie.laufer@wanadoo.fr> a écrit :

| Chère Cristina